

Communiqué de presse

Le 9 avril 2021

Accord-cadre avec l'UE: le Conseil fédéral se rend à Bruxelles

autonomiesuisse en appelle au Conseil fédéral de ne pas consentir de promesses hâtives à l'UE

- Le 23 avril prochain, le président de la Confédération, Guy Parmelin, et le conseiller fédéral Ignazio Cassis sont censés se rendre à Bruxelles pour aborder l'accord-cadre avec l'UE.
- Nous partons du principe que le Conseil fédéral annoncera à la Commission européenne que les améliorations obtenues ne suffisent pas pour faire aboutir l'accord-cadre au niveau du processus politique.
- Le résultat des négociations ne répond aux exigences d'autonomiesuisse sur aucun point essentiel. Le Conseil fédéral devrait notifier clairement à l'UE qu'il ne peut pas accepter le présent accord.
- Il faut envisager un nouveau départ que la Suisse doit mettre à profit pour faire le point. **autonomiesuisse** y apporte sa contribution par le biais de huit groupes de travail sur des thèmes pertinents, en collaboration avec l'alliance Boussole/Europe.
- Il s'agit ainsi de tirer les leçons des erreurs commises au début des négociations. Le Conseil fédéral ne doit plus consentir à l'UE des engagements voués à l'échec face au peuple et aux États.
- Si le Conseil fédéral devait chercher à amadouer Bruxelles avec une «petite attention», il faut impérativement veiller au principe de proportionnalité. Quand un pays doit monnayer l'accès mutuel au marché, il ne peut pas être question de libre-échange équitable. Qui plus est quand on considère que la balance commerciale de l'UE avec la Suisse présente régulièrement un excédent.

Visite du Conseil fédéral à Bruxelles

Selon des informations du Palais fédéral, le président de la Confédération, Guy Parmelin, et le conseiller fédéral Ignazio Cassis se rendront à Bruxelles le 23 avril 2021, afin de discuter de l'accord-cadre. Nous partons du principe que le Conseil fédéral annoncera à la Commission européenne que les améliorations obtenues par la secrétaire d'État Livia Leu ne suffisent pas pour que le présent projet d'accord soit approuvé et transmis au Parlement, puis soumis au vote du peuple et des États. L'accord actuel n'aurait pratiquement aucune chance d'aboutir dans le cadre d'une votation populaire.

autonomiesuisse attend du Conseil fédéral qu'il communique clairement à l'UE que l'accord institutionnel n'est pas viable sous cette forme. Il faut envisager un nouveau départ que la Suisse doit mettre à profit pour faire le point.

Accords bilatéraux et accord de libre-échange en guise de base

Dans le cadre de cette mise au point, il s'agit d'évaluer les options en vue de la future relation entre la Suisse et l'UE – et ce, sur la base des accords bilatéraux actuels et de l'accord de libre-échange en vigueur. Ainsi, la nouvelle relation et les futurs accords doivent notamment se fonder sur la notification et la reconnaissance mutuelles des normes. Il faut également renoncer à la reprise automatique du droit, au pouvoir de décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur la législation suisse ainsi qu'aux clauses guillotine.

autonomiesuisse est en outre favorable à un accord commercial fortement élargi, englobant également des aspects de la recherche et de la formation, de la santé, de la durabilité et du secteur tertiaire, à l'image de celui conclu entre le Canada et l'UE (CETA).

Apprendre des erreurs du passé

Au niveau politique, il est également envisagé de ne pas annoncer la nouvelle à Bruxelles les mains vides. Il serait ainsi question de proposer le milliard de cohésion à l'UE. Certaines sources évoquent non pas des paiements uniques, mais récurrents. D'un point de vue entrepreneurial, **autonomiesuisse** estime que si un pays doit monnayer l'accès mutuel au marché, il ne peut plus être question de libre-échange équitable. Qui plus est si l'on considère que l'UE présente chaque année un excédent de la balance commerciale de 20 milliards de francs avec la Suisse. Il s'agit, à présent, d'éviter de tels engagements et de répéter les erreurs commises au début des négociations relatives à l'accord-cadre.

Contribution active à l'état des lieux de la politique européenne

autonomiesuisse compte contribuer à l'état des lieux de la politique européenne en organisant huit groupes de travail axés sur des thèmes comme la liberté économique, le secteur medtech et la santé, la recherche et la formation, les accords d'accès au marché, la liberté de manœuvre mondiale contre l'intégration partielle à l'UE, le droit constitutionnel, l'électricité, l'avenir entre la Suisse et l'Europe ainsi que la jeune génération. Ces groupes de travail seront menés en coopération avec l'alliance Boussole/Europe. Les résultats des groupes de travail seront toutefois évalués indépendamment par chacun des deux mouvements et jugés politiquement.

Le modèle de réussite suisse est fondé sur l'autonomie

autonomiesuisse est convaincue que, avec le temps, une ouverture systématique de l'économie suisse sur le monde crée les meilleures perspectives d'avenir pour le modèle de réussite suisse. La Suisse peut uniquement maintenir son avance économique si elle fait preuve d'une certaine volonté d'autonomie et se positionne de façon claire et souveraine sur la scène internationale.

autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur autonomiesuisse.ch/fr/participez pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'**autonomiesuisse** se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

Hans-Jörg Bertschi

+41 79 330 50 72

hans-joerg.bertschi@bertschi.com

Martin Janssen

+41 79 413 20 00

martin.janssen@ecofin.ch

Hans-Peter Zehnder

+41 79 330 58 08

hans-peter.zehnder@zehndergroup.com

Réseaux sociaux



Membres Co-présidence



Bernhard Alpstaeg

Entrepreneur, directeur et président du CA de Swisspor AG, indépendant



Prof. Dr. Giorgio Behr

Président du conseil d'administration de Behr Bircher Cellpack BBC Group, indépendant



Dr. Hans-Jörg Bertschi

Président du conseil d'administration du groupe Bertschi, entrepreneur, indépendant



Dr. Georges Bindschedler

Délégué du conseil d'administration de merz+benteli ag, entrepreneur, avocat, indépendant



Jean-Pascal Bobst

Member of Group Executive Committee et CEO Bobst Group SA, entrepreneur, indépendant



Valérie Dittli

Juriste, présidente du parti Le Centre Vaud



Dr. Dr. h.c. Philipp Egger

Vice-président de la Fondation des Fondateurs, historien, membre du PLD



Christian Florin

Entrepreneur et CEO Florin AG, Muttenz, indépendant



Dr. Roberto Grassi

CEO du groupe Fidinam et président du conseil d'administration de la Falcon Private Bank



Thomas Isler

Président du conseil d'administration de Gessner Holding, entrepreneur, député pendant 20 ans au Grand conseil zurichois, PRL



Alexandra Janssen

Entrepreneure, CEO Ecofin Portfolio Solutions AG, indépendant



Prof. Dr. Martin Janssen

PDG et président du conseil d'administration du Groupe Ecofin, entrepreneur, économiste, indépendant



Andreas Juchli

CEO et président du conseil d'administration d'JDMT Medical Services AG, entrepreneur, médecin, président de la section Pfäffikon du PRL



Luzius Meisser

Entrepreneur et investisseur, fondateur de la Bitcoin Association Switzerland, indépendant



Dr. Stephan Rietiker

Médecin et entrepreneur (MedTech, Digital Health), président du conseil d'administration de BioTelemetry et autres, investisseur, UDC



Marco Romano

Économiste, Conseiller national PDC depuis 2011, directeur de la Fondation IPT Tessin



Beat Schelling

Président du conseil d'administration du Schelling AG, entrepreneur, PLR



Prof. Dr. Henrique Schneider

Directeur adjoint de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), membre de la COMCO, indépendant



Peter Spuhler

Entrepreneur, président exécutif de Stadler Rail AG, UDC



Otto Suhner

Président du conseil d'administration de Suhner Holding et de Kabelwerke Brugg, entrepreneur, PLR



Kristiane Vietze

Entrepreneur, auditeur, secrétaire du conseil d'administration du groupe Baumer, Conseil cantonal TG, PLR



Dr. Hans-Peter Zehnder

Président du conseil d'administration du groupe Zehnder, entrepreneur, PLR